

N.º 76 Du 3 Janvier au 11
 LAISSEZ passer librement Jean Abel
 natif d' St Jean département d' Ariège domicilié à St Jean municipalité
 d' St Jean département d' Ariège âgé de 25 ans, taille
 d' M. 679 m cheveux et sourcils châtains yeux gris
 front ovale nez et bouche grande menton roulé visage
 allant en Espagne inscrit sur le tableau de sa commune, sous le N.º
 souffrir qu'il soit donné aucun empêchement; et prêtez-lui assistance en cas de besoin.
 Le présent passeport valable pour 11 décades seulement, pour sortir du territoire de la République.
 Délivré d'après l'avis approbatif de M. de St Jean
 en date du 2 de ce mois et sur l'attestation du citoyen Nicolas demeurant
 à St Jean et du citoyen Jean Abel demeurant à
 lesquels ont signé avec nous. Jean Abel

N.º 77 Du 8 Janvier
 LAISSEZ passer librement Joséph Bartide
 natif d' Retz département d' Ariège domicilié à Retz municipalité
 d' Retz département d' Ariège âgé de 18 ans, taille
 d' M. 625 m cheveux et sourcils châtains yeux roux
 front petit nez gross bouche grande menton roulé visage
 allant en Espagne inscrit sur le tableau de sa commune, sous le N.º
 souffrir qu'il soit donné aucun empêchement; et prêtez-lui assistance en cas de besoin.
 Le présent passeport valable pour 11 décades seulement, pour sortir du territoire de la République.
 Délivré d'après l'avis approbatif de M. de Retz
 en date du 10 de ce mois et sur l'attestation du citoyen Jugues Moissina demeurant
 à Retz et du citoyen Guille Moissina demeurant à
 lesquels ont signé avec nous. Joséph Bartide
Moissina

N.º 78 Du 8 Janvier
 LAISSEZ passer librement Jean Pierre Bartide
 natif d' Retz département d' Ariège domicilié à Retz municipalité
 d' Retz département d' Ariège âgé de 26 ans, taille
 d' M. 625 m cheveux et sourcils châtains yeux gris
 front petit nez court bouche moynne menton roulé visage
 allant en Espagne inscrit sur le tableau de sa commune, sous le N.º
 souffrir qu'il soit donné aucun empêchement; et prêtez-lui assistance en cas de besoin.
 Le présent passeport valable pour 11 décades seulement, pour sortir du territoire de la République.
 Délivré d'après l'avis approbatif de M. de Retz
 en date du 10 de ce mois et sur l'attestation du citoyen Jugues Moissina demeurant
 à Retz et du citoyen Guille Moissina demeurant à
 lesquels ont signé avec nous. Jean Pierre Bartide
Moissina